

Paru dans Le Minotaure, n° 3/4 – 1933-34, avec la mention : « Au docteur Georges Dumas, en respectueuse amitié », puis, dans Obliques, 1972, n° 2, pp. 100-103. Sera repris à la suite de la thèse : De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité, Paris, Seuil, coll. « Le champ freudien », 1975, pp. 25-28.

⁽²⁵⁾On se souvient des circonstances horribles du massacre du Mans et de l'émotion que provoqua dans la conscience du public le mystère des motifs des deux meurtrières, les sœurs Christine et Léa Papin. À cette inquiétude, à cet intérêt, une information très ample des faits répondit dans la presse, et par l'organe des esprits les plus avertis du journalisme¹. Nous ne ferons donc que résumer les faits du crime.

Les deux sœurs, 28 et 21 ans, sont depuis plusieurs années les servantes d'honorables bourgeois de la petite ville provinciale, un avoué, sa femme et sa fille. Servantes modèles, a-t-on dit, enviées au ménage ; servantes-mystère aussi, car, si l'on a remarqué que les maîtres semblent avoir étrangement manqué de sympathie humaine, rien ne nous permet de dire que l'indifférence hautaine des domestiques n'ait fait que répondre à cette attitude ; d'un groupe à l'autre « on ne se parlait pas ». Ce silence pourtant ne pouvait être vide, même s'il était obscur aux yeux des acteurs.

Un soir, le 2 février, cette obscurité se matérialise par le fait d'une banale panne de l'éclairage électrique. C'est une maladresse des sœurs qui l'a provoquée, et les patronnes absentes ont déjà montré lors de moindres propos des humeurs vives. Qu'ont manifesté la mère et la fille, lorsqu'à leur retour elles ont découvert le mince désastre ? Les dires de Christine ont varié sur ce point. Quoiqu'il en soit, le drame se déclenche très vite, et sur la forme de l'attaque il est difficile d'admettre une autre version que celle qu'ont donnée les sœurs, à savoir qu'elle fut soudaine, simultanée, portée d'emblée au paroxysme de la fureur : chacune s'empare d'une adversaire, lui arrache vivante les yeux des orbites, fait inouï, a-t-on dit, dans les annales du crime, et l'assomme. Puis, à l'aide de ce qui se trouve à leur portée, marteau, pichet d'étain, couteau de cuisine, elles s'acharnent sur les corps de leurs victimes, leur écrasent la face, et, dévoilant leur sexe, tailladent profondément les cuisses et les fesses de l'une, pour souiller de ce sang celles de l'autre. Elles lavent ensuite les instruments de ces rites atroces, se purifient elles-mêmes et se couchent dans le même lit. « En voilà du propre ! » Telle est la formule qu'elles échangent et qui semble donner le ton du dégrisement, vidé de toute émotion, qui succède chez elles à l'orgie sanglante.

Au juge, elles ne donneront de leur acte aucun motif compréhensible, aucune haine, aucun grief contre leurs victimes ; leur seul souci paraîtra de partager entièrement la responsabilité du crime. À trois médecins experts, elles apparaîtront sans aucun signe de délire, ni de démence, sans aucun trouble actuel psychique ni physique, et force leur sera d'enregistrer ce fait.

Dans les antécédents du crime, des données trop imprécises, semble-t-il, pour qu'on puisse en tenir compte : une démarche embrouillée des sœurs auprès du maire pour obtenir l'émancipation de la plus jeune, un secrétaire général qui les a trouvées « piquées », un commissaire central qui témoigne les ⁽²⁶⁾avoir tenues pour « persécutées ». Il y a aussi l'attachement singulier qui les unissait, leur immunité à tout autre intérêt, les jours de congé qu'elles passent ensemble et dans leur chambre. Mais s'est-on inquiété jusque-là de ces étrangetés ? On omet encore un père alcoolique, brutal, qui, dit-on, a violé une de ses filles et le précoce abandon de leur éducation.

Ce n'est qu'après cinq mois de prison que Christine, isolée de sa sœur, présente une crise d'agitation très violente avec hallucinations terrifiantes. Au cours d'une autre crise elle tente de s'arracher les yeux, certes en vain, mais non sans se léser. L'agitation furieuse nécessite cette fois l'application de la camisole de force ; elle se livre à des exhibitions

¹. Cf. les reportages de Jérôme et de Jean Tharaud dans *Paris-Soir*, des 28, 29 et 30 Septembre et du 8 Octobre 1933.

érotiques, puis apparaissent des symptômes de mélancolie : dépression, refus d'aliments, auto-accusation, actes expiatoires d'un caractère répugnant ; dans la suite à plusieurs reprises, elle tient des propos à signification délirante. Disons que la déclaration de Christine d'avoir simulé tel de ces états ne peut aucunement être tenue pour la clef réelle de leur nature : le sentiment de jeu y est fréquemment éprouvé par le sujet, sans que son comportement en soit moins typiquement morbide.

Le 30 septembre les sœurs sont condamnées par le jury. Christine, entendant qu'elle aura la tête tranchée sur la place du Mans, reçoit cette nouvelle à genoux.

Pendant les caractères du crime, les troubles de Christine dans la prison, les étrangetés de la vie des sœurs avaient convaincu la majorité des psychiatres de l'irresponsabilité des meurtrières.

Devant le refus d'une contre-expertise, le Dr Logre dont on connaît la personnalité hautement qualifiée, crut pouvoir témoigner à la barre pour leur défense. Fût-ce la règle de rigueur inhérente au clinicien magistral ou la prudence imposée par des circonstances qui le mettaient en posture d'avocat ? Le Dr Logre avança non pas une, mais plusieurs hypothèses sur l'anomalie mentale présumée des sœurs : idées de persécution, perversion sexuelle, épilepsie ou hystéro-épilepsie. Si nous croyons pouvoir formuler une solution plus univoque du problème, nous voulons d'abord en rendre hommage à son autorité, non seulement parce qu'elle nous couvre du reproche de porter un diagnostic sans avoir examiné nous-même les malades, mais parce qu'elle a sanctionné de formules particulièrement heureuses certains faits très délicats à isoler et pourtant, nous allons le voir, essentiels à la démonstration de notre thèse.

Il est une entité morbide, la *paranoïa*, qui malgré les fortunes diverses qu'elle a subies avec l'évolution de la psychiatrie, répond en gros aux traits classiques suivants : a) un délire intellectuel qui varie ses thèmes des idées de grandeur aux idées de persécution ; b) des réactions agressives très fréquemment meurtrières ; c) une évolution chronique.

Deux conceptions s'opposaient jusqu'ici sur la structure de cette psychose : l'une la tient pour le développement d'une « constitution » morbide, c'est-à-dire d'un vice congénital du caractère ; l'autre en désigne les phénomènes élémentaires dans des troubles momentanés de la perception, qu'on qualifie d'interprétatifs à cause de leur analogie apparente avec l'interprétation normale ; le délire est ici considéré comme un effort rationnel du sujet pour expliquer ces expériences, et l'acte criminel comme une réaction passionnelle dont les motifs sont donnés par la conviction délirante.

Bien que les phénomènes dits élémentaires aient une existence beaucoup plus certaine que la constitution prétendue paranoïaque, on voit facilement l'insuffisance de ces deux conceptions, et nous avons tenté d'en fonder une nouvelle sur une observation plus conforme au comportement du malade².

Nous avons reconnu ainsi comme primordiale, tant dans les éléments que dans l'ensemble du délire et dans ses réactions, l'influence des relations sociales incidentes à chacun de ces trois ordres de phénomènes, et nous avons admis comme explicative des faits de la psychose la notion dynamique des *tensions sociales*, dont l'état d'équilibre ou de rupture définit normalement dans l'individu la personnalité.

La pulsion agressive, qui se résout dans le meurtre, apparaît ainsi comme l'affection qui sert de base à la psychose. On peut la dire inconsciente, ce qui signifie que le contenu intentionnel qui la traduit dans la conscience ne peut se manifester sans un compromis avec les exigences sociales intégrées par le sujet, c'est-à-dire sans un camouflage de motifs qui est précisément tout le délire.

Mais cette pulsion est empreinte en elle-même de relativité sociale : elle a toujours l'intentionnalité d'un crime, presque constamment celle d'une vengeance, souvent le sens d'une punition, c'est-à-dire d'une sanction issue des idéaux sociaux, parfois enfin elle

2. Jacques Lacan.— De la Psychose Paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité.— Lefrançois édit. 1932.

s'identifie à l'acte achevé de la moralité, elle a la portée d'une expiation (auto-punition). Les caractères objectifs du meurtre, son électivité quant à la victime, son efficacité meurtrière, ses modes de déclenchement et d'exécution varient de façon continue avec ces degrés de la signification humaine de la pulsion fondamentale. Ce sont ces mêmes degrés qui commandent la réaction de la société à l'égard du crime paranoïaque, réaction ambivalente, à double forme, qui fait la contagion émotionnelle de ce crime et les exigences punitives de l'opinion.

Tel est ce crime des sœurs Papin, par l'émotion qu'il soulève et qui dépasse son horreur, par sa valeur d'image atroce, mais symbolique jusqu'en ses plus hideux détails : les métaphores les plus usées de la haine : « Je lui arracherais les yeux », reçoivent leur exécution littérale. La conscience populaire révèle le sens qu'elle donne à cette haine appliquant ici le maximum de la peine, comme la loi antique au crime des esclaves. Peut-être nous le verrons, se trompe-t-elle ainsi sur le sens réel de ⁽²⁷⁾l'acte. Mais observons à l'usage de ceux qu'effraie la voie psychologique où nous engageons l'étude de la responsabilité, que l'adage « comprendre c'est pardonner » est soumis aux limites de chaque communauté humaine et que, hors de ces limites, comprendre (ou croire comprendre), c'est condamner.

Le contenu intellectuel du délire nous apparaît, nous l'avons dit, comme une superstructure à la fois justificative et négatrice de la pulsion criminelle. Nous le concevons donc comme soumis aux variations de cette pulsion, à la chute qui résulte par exemple de son assouvissement : dans le cas princeps du type particulier de paranoïa que nous avons décrit (*le cas Aimée*), le délire s'évanouit avec la réalisation des buts de l'acte. Nous ne nous étonnerons pas qu'il en ait été de même pendant les premiers mois qui ont suivi le crime des sœurs. Les défauts corrélatifs des descriptions et des explications classiques ont longtemps fait méconnaître l'existence, pourtant capitale, de telles variations, en affirmant la stabilité des délires paranoïaques, alors qu'il n'y a que constance de structure : cette conception induit les experts à des conclusions erronées, et explique leur embarras en présence de nombreux crimes paranoïaques, où leur sentiment de la réalité se fait jour malgré leurs doctrines, mais n'engendre chez eux que l'incertitude.

Chez les sœurs Papin, nous devons tenir la seule trace d'une formulation d'idées délirantes antérieure au crime pour un complément du tableau clinique : or l'on sait qu'on la trouve, dans le témoignage du commissaire central de la ville principalement. Son imprécision ne saurait aucunement le faire rejeter : tout psychiatre connaît l'ambiance très spéciale qu'évoque très souvent on ne sait quelle stéréotypie des propos de ces malades, avant même qu'ils s'explicitent en formules délirantes. Que quelqu'un ait seulement une fois expérimenté cette impression, et l'on ne saurait tenir pour négligeable le fait qu'il la reconnaisse. Or les fonctions de triage des centres de la police donnent l'habitude de cette expérience.

Dans la prison, plusieurs thèmes délirants s'expriment chez Christine. Nous qualifions ainsi non seulement des symptômes typiques du délire, tel que celui de la méconnaissance systématique de la réalité (Christine demande comment se portent ses deux victimes et déclare qu'elle les croit revenues dans un autre corps), mais aussi les croyances plus ambiguës qui se traduisent dans des propos comme celui-ci : « Je crois bien que dans une autre vie je devais être le mari de ma sœur ». On peut en effet reconnaître en ces propos des contenus très typiques de délires classés. Il est en outre constant de rencontrer une certaine ambivalence dans toute croyance délirante, depuis les formes les plus tranquillement affirmatives des délires fantastiques (où le sujet reconnaît pourtant une « double réalité ») jusqu'aux formes interrogatives des délires dits de supposition (où toute affirmation de la réalité lui est suspecte).

L'analyse, dans notre cas, de ces contenus et de ces formes nous permettrait de préciser la place des deux sœurs dans la classification naturelle des délires. Elles ne se rangeraient pas dans cette forme très limitée de paranoïa que, par la voie de telles corrélations

formelles, nous avons isolée dans notre travail. Probablement même sortiraient-elles des cadres génériques de la paranoïa pour entrer dans celui des paraphrénies, que le génie de Kraepelin isola comme des formes immédiatement contiguës. Cette précision du diagnostic, dans l'état chaotique de notre information, serait pourtant très précaire. Au reste elle serait peu utile à notre étude des motifs du crime, puisque, nous l'avons indiqué dans notre travail, les formes de *paranoïa* et les formes délirantes voisines restent unies par une communauté de structure qui justifie l'application des mêmes méthodes d'analyse.

Ce qui est certain, c'est que les formes de la psychose sont chez les deux sœurs sinon identiques, du moins étroitement corrélatives. On a entendu au cours des débats l'affirmation étonnante qu'il était impossible que deux êtres fussent frappés ensemble de la même folie, ou plutôt la révélèrent simultanément. C'est une affirmation complètement fausses. Les *délires à deux* sont parmi les formes les plus anciennement reconnues des psychoses. Les observations montrent qu'ils se produisent électivement entre proches parents, père et fils, mère et fille, frères ou sœurs. Disons que leur mécanisme relève dans certains cas de la suggestion contingente exercée par un sujet délirant actif sur un sujet débile passif. Nous allons voir que notre conception de la paranoïa en donne une notion toute différente et explique de façon plus satisfaisante le parallélisme criminel des deux sœurs.

La pulsion meurtrière que nous concevons comme la base de la paranoïa ne serait en effet qu'une abstraction peu satisfaisante, si elle ne se trouvait contrôlée par une série d'anomalies corrélatives des instincts socialisés, et si l'état actuel de nos connaissances sur l'évolution de la personnalité ne nous permettait de considérer ces anomalies pulsionnelles comme contemporaines dans leur genèse. Homosexualité, perversion sado-masochiste, telles sont les troubles instinctifs dont seuls les psychanalystes avaient su dans ces cas déceler l'existence et dont nous avons tenté de montrer dans notre travail la signification génétique. Il faut avouer que les sœurs paraissent apporter à ces corrélations une confirmation qu'on pourrait dire grossière : le sadisme est évident dans les manœuvres exécutées sur les victimes, et quelle signification ne prennent pas, à la lumière de ces données, l'affection exclusive des deux sœurs, le mystère de leur vie, les étrangetés de leur cohabitation, leur rapprochement peureux dans un même lit après le crime ?

Notre expérience précise de ces malades nous fait hésiter pourtant devant l'affirmation, que d'aucuns franchissent, de la réalité de relations sexuelles entre les sœurs. C'est pourquoi nous sommes reconnaissants au Dr Logre de la subtilité du terme ⁽²⁸⁾de « couple psychologique », où l'on mesure sa réserve en ce problème, Les psychanalystes eux-mêmes, quand ils font dériver la paranoïa de l'homosexualité, qualifient cette homosexualité d'inconsciente, de « larvée ». Cette tendance homosexuelle ne s'exprimerait que par une négation éperdue d'elle-même, qui fonderait la conviction d'être persécuté et désignerait l'être aimé dans le persécuteur. Mais qu'est cette tendance singulière, qui, si proche ainsi de sa révélation la plus évidente, en resterait toujours séparée par un obstacle singulièrement transparent ?

Freud dans un article admirable³, sans nous donner la clef de ce paradoxe, nous fournit tous les éléments pour la trouver. Il nous montre en effet que, lorsqu'aux premiers stades maintenant reconnus de la sexualité infantile s'opère la réduction forcée de l'hostilité primitive entre les frères, une anormale inversion peut se produire de cette hostilité en désir, et que ce mécanisme engendre un type spécial d'homosexuels chez qui prédominent les instincts et activités sociales. En fait ce mécanisme est constant : cette fixation amoureuse est la condition primordiale de la première intégration aux tendances instinctives de ce que nous appelons les *tensions sociales*. Intégration douloureuse, où déjà se marquent les premières exigences sacrificielles que la société ne cessera plus jamais d'exercer sur ses membres : tel est son lien avec cette intentionnalité personnelle de la

³. S. Freud. – « De quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité » – Trad. Jacques Lacan – Revue de psychanalyse, 1932, n° 3, Pages 391-401.

souffrance infligée, qui constitue le sadisme. Cette intégration se fait cependant selon la loi de moindre résistance par une fixation affective très proche encore du moi solipsiste, fixation qui mérite d'être dite narcissique et où l'objet choisi est le plus semblable au sujet : telle est la raison de son caractère homosexuel. Mais cette fixation devra être dépassée pour aboutir à une moralité socialement efficace. Les belles études de Piaget nous ont montré le progrès qui s'effectue depuis *l'égoïsme* naïf des premières participations aux règles du jeu moral jusqu'à l'objectivité coopératrice d'une conscience idéalement achevée.

Chez nos malades cette évolution ne dépasse pas son premier stade, et les causes d'un tel arrêt peuvent être d'origines très différentes, les unes organiques (tares héréditaires), les autres psychologiques : la psychanalyse a révélé parmi celles-ci l'importance de l'inceste infantile. On sait que son acte semble n'avoir pas été absent de la vie des sœurs.

À vrai dire, bien avant que nous ayons fait ces rapprochements théoriques, l'observation prolongée de cas multiples de *paranoïa*, avec le complément de minutieuses enquêtes sociales, nous avait conduit à considérer la structure des *paranoïa* et des délires voisins comme entièrement dominée par le sort de ce complexe fraternel. L'instance majeure en est éclatante dans les observations que nous avons publiées. L'ambivalence affective envers la sœur aînée dirige tout le comportement *auto-punitif* de notre « cas Aimée ». Si au cours de son délire Aimée transfère sur plusieurs têtes successives les accusations de sa haine amoureuse, c'est par un effort de se libérer de sa fixation première, mais cet effort est avorté : chacune des persécutrices n'est vraiment rien d'autre qu'une nouvelle image, toujours toute prisonnière du narcissisme, de cette sœur dont notre malade a fait son idéal. Nous comprenons maintenant quel est l'obstacle de verre qui fait qu'elle ne peut jamais savoir, encore qu'elle le crie, que toutes ces persécutrices, elle les aime : elles ne sont que des images.

Le « mal d'être deux » dont souffrent ces malades ne les libère qu'à peine du mal de Narcisse. Passion mortelle et qui finit par se donner la mort. Aimée frappe l'être brillant qu'elle hait justement parce qu'elle représente l'idéal qu'elle a de soi. Ce besoin d'auto-punition, cet énorme sentiment de culpabilité se lit aussi dans les actes des Papin, ne serait-ce que dans l'agenouillement de Christine au dénouement. Mais il semble qu'entre elles les sœurs ne pouvaient même prendre la distance qu'il faut pour se meurtrir. Vraies âmes siamoises, elle forment un monde à jamais clos ; à lire leurs dépositions après le crime, dit le Dr Logre, « on croit lire double ». Avec les seuls moyens de leur îlot, elles doivent résoudre leur énigme, l'énigme humaine du sexe.

Il faut avoir prêté une oreille attentive aux étranges déclarations de tels malades pour savoir les folies que leur conscience enchaînée peut échafauder sur l'énigme du phallus et de la castration féminine. On sait alors reconnaître dans les aveux timides du sujet dit normal les croyances qu'il tait, et qu'il croit taire parce qu'il les juge puériles, alors qu'il les tait parce que sans le savoir il y adhère encore.

Le propos de Christine : « Je crois bien que dans une autre vie je devais être le mari de ma sœur », est reproduit chez nos malades par maints thèmes fantastiques qu'il suffit d'écouter pour obtenir. Quel long chemin de torture elle a dû parcourir avant que l'expérience désespérée du crime la déchire de son autre soi-même, et qu'elle puisse, après sa première crise de délire hallucinatoire, où elle croit voir sa sœur morte, morte sans doute de ce coup, crier, devant le juge qui les confronte, les mots de la passion dessillée : « Oui, dis oui ».

Au soir fatidique, dans l'anxiété d'une punition imminente, les sœurs mêlent à l'image de leurs maîtresses le mirage de leur mal. C'est leur détresse qu'elles détestent dans le couple qu'elles entraînent dans un atroce quadrille. Elles arrachent les yeux, comme châtraient les Bacchantes. La curiosité sacrilège qui fait l'angoisse de l'homme depuis le fond des âges, c'est elle qui les anime quant elles déchirent leurs victimes, quand elles traquent dans leurs blessures béantes ce que Christine plus tard devant le juge devait appeler dans son innocence « le mystère de la vie ».